

**Michel Bonte,**  
*professeur de FLE (français langue étrangère),  
 président de l'association ELU auprès de FEFU  
 (Fédération des échanges France-Ukraine)*

## L'ENSEIGNEMENT DU «FRANCAIS LANGUE ETRANGERE»: UNE EVOLUTION CONSIDERABLE

*У статті простежена генеза, основні методологічні підходи та цілі викладання французької мови як іноземної. Розглянуті традиційні та новітні методи викладання цієї дисципліни, проведений порівняльний аналіз методики вивчення французької мови як другої у Франції та в Україні.*

**Ключові слова:** методологія, традиційні методи, новітні методи, ситуативні методи, аудіовізуальні методи, Федерації бірж «Франція–Україна».

*В статье прослежена генеза, основные методологические подходы и цели преподавания французского языка как иностранного. Рассмотрены традиционные и новые методы преподавания этой дисциплины, проведен сравнительный анализ методики изучения французского языка как второго во Франции и в Украине.*

**Ключевые слова:** методология, традиционные методы, новые методы, ситуативные методы, аудиовизуальные методы, Федерации бирж «Франция–Украина».

*The article traced genesis, the main methodological approaches and goals of teaching french as a foreign language. Considered traditional and modern methods of teaching this discipline, the comparative analysis of methods of studying French as a second language in France and Ukraine.*

**Key words:** methodology, traditional methods, new techniques, case methods, audiovisual methods, the Federation of Exchanges France Ukraine.

L'enseignement du français à des non-francophones a évolué de façon considérable au cours de l'histoire, que ce soit par ses objectifs, les personnes à qui il s'adresse, et sa méthodologie. Nous examinerons succinctement les principales méthodes d'enseignement historiques afin de mettre en valeur leur évolution, pour terminer par quelques mots sur l'enseignement du «Français Langue Etrangère» aujourd'hui dans le monde, et en Ukraine par la «Fédération Echanges France Ukraine».

### 1- Les méthodes traditionnelles

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'enseignement des langues étrangères est culturel: on étudie une langue étrangère par et pour sa littérature. Les connaissances acquises « distinguent » les apprenants. Cela s'est même poursuivi au XX<sup>ème</sup> siècle, et elle se poursuit encore aujourd'hui dans de nombreux pays. Moi-même, on m'a initié à l'anglais comme on initie au latin ou au grec ancien, à travers les tragédies de Shakespeare, que je pouvais à peu près lire, alors que j'aurais été incapable d'acheter correctement des choux au marché! La « méthode traditionnelle », dite aussi «**méthode classique**» ou «**méthode grammaire-traduction**», a pour but la lecture et la traduction de textes littéraires. Il ignore presque l'oral. La langue est conçue comme un ensemble de règles et d'exceptions étudiées dans des textes et pouvant être rapprochées de la langue maternelle. Seule compte la forme littéraire à travers de bons auteurs.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, on commence toutefois à utiliser le **thème** comme exercice de traduction, ainsi que la mémorisation de mots et de phrases comme technique d'apprentissage de la langue. La grammaire est enseignée de façon déductive (on présente la règle, puis on l'applique). Pourtant, dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, une certaine évolution est constatée avec l'introduction de la **version-grammaire**. On découpe un texte en langue étrangère, on le traduit mot à mot, puis on étudie la grammaire dans l'ordre d'apparition dans le texte. On apprend la prononciation par moult dictées. Le professeur choisit

les textes selon la valeur littéraire qu'il leur donne et choisit souverainement les exercices. Le vocabulaire est enseigné sous forme de listes de mots présentés hors contexte à connaître par cœur. L'apprenant n'apporte pas de création. Dès le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle pourtant, un précurseur, Henri Besse, fait remarquer le caractère artificiel des textes choisis par le professeur.

## 2- Les méthodes modernes

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle apparaît la méthode dite « **naturelle** ». F. Gouin s'interroge sur la nature de la langue et sur le processus d'apprentissage de la langue maternelle pour en tirer des conclusions pédagogiques. Il en conclut que le besoin d'apprendre des langues provient de celui de communiquer et de franchir ainsi les barrières culturelles. Il préconise l'enseignement non seulement de l'écrit, mais aussi de l'oral. C'est le début de méthodes didactiques basées sur la psychologie, la sociologie, la linguistique..., l'apprentissage de la langue devant se faire à partir de la langue usuelle. C'est le début de la technique de l'immersion. Le sens prime sur la forme, la proposition sur le mot.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle apparaît en même temps en Allemagne et en France une méthode dite **directe**. Un outil de communication apparaît nécessaire pour développer les échanges économiques, politiques, culturels et touristiques. Désormais, on enseigne des mots étrangers sans passer par leur équivalent en langue maternelle. On privilégie l'oral et la prononciation. La grammaire est enseignée de façon inductive. La méthodologie directe fait l'objet d'une instruction officielle en 1902, orientant vers des méthodes actives : interrogative, imitative, répétitive, corporelles même..., exigeant une participation active de l'apprenant.

De 1920 à 1960, la méthode directe est assouplie par un retour partiel aux méthodes traditionnelles. C'est la méthode dite « **active** ». Un équilibre est recherché entre le formatif, le culturel et le pratique. L'usage de la langue maternelle n'est plus totalement bannie. Avec l'instruction de 1969 est recommandé l'utilisation d'auxiliaires audio-oraux : grammophones, radio, magnétophones., laboratoires de langues, projecteurs de vues,... L'enseignement du vocabulaire et de la grammaire se fait par la répétition extensive des structures. Et la motivation de l'apprenant devient déterminant pour un bon apprentissage.

Dans les années 1920-1930, des linguistes britanniques proposent une méthode dite « **situationnelle** ». Selon cette méthode, l'apprentissage d'une langue suppose trois processus : recevoir la connaissance, la fixer dans la mémoire par la répétition, et l'utiliser dans la pratique jusqu'à ce qu'elle devienne une capacité personnelle. Il faut créer des automatismes pour que l'apprenant parvienne à communiquer en langue étrangère sans penser aux structures apprises. A partir de 1945, la France éprouve le besoin de renforcer l'influence de sa langue face à l'invasion de l'anglais, que ce soit dans ses colonies ou les pays avec lesquels elle entretient le plus de relations politiques ou commerciales. L'enseignement du « FLE » devient une affaire d'état. Le « Ministère de l'Education Nationale » met au point le « français fondamental », distinguant un « français fondamental premier degré » de 1475 mots et un « français fondamental second degré » de 1609 mots. Fondé en 1959, le CREDIF (« Centre de Recherches et d'Etudes pour la Diffusion du Français ») met en place une méthode **audiovisuelle**, suite logique de la méthode directe. Le support audiovisuel remplace le support écrit. Les quatre compétences (compréhension et expression écrites, et compréhension et expression orales) sont visées, avec une priorité pour l'oral. Le dialogue est constant entre le professeur et les apprenants, le support audiovisuel rompant le face à face un peu desséchant entre élèves et professeur.

A partir des années 1970; la méthode audiovisuelle cède la place à une « **approche communicative** ». Elle résulte de la convergence de divers courants de recherche aux Etats-Unis et en Europe, ainsi que de l'avènement de nouveaux besoins linguistiques dans le cadre européen (Marché commun, Conseil de l'Europe, etc.), et des besoins d'un nouveau public d'adultes dans le monde du travail (migrants, personnel en mission à l'étranger, scientifiques, techniciens, étudiants). Des équipes de chercheurs pluridisciplinaires sont mises en place. On analyse soigneusement les besoins avant d'élaborer un cours de langue, déterminant avec précision les besoins langagiers des apprenants en fonction des actes de parole qu'ils auront à accomplir. L'enseignement devient largement utilitaire afin de répondre aux besoins précis et urgents d'un public spécialisé. L'enseignant devient un conseiller autant qu'un professeur. Il a recours à des documents « authentiques ». Et l'erreur est admise

comme inévitable et pouvant même être formatrice. Actuellement, il n'y a pas véritablement de méthodologie dominante. Les professeurs tendent à adapter, à partir des grandes méthodes connues, leur propre enseignement. L'accent demeure toutefois largement mis sur l'utilisation de textes de communication réels entre Francophones, ainsi que sur l'interactivité. La didactique des langues a ainsi constamment évolué, parfois timidement, parfois radicalement. Elle se livre à une autoévaluation constante mettant en cause les acquis, mettant à profit les échecs des méthodes antérieures, tout en prenant en compte les facteurs extérieurs nouveaux : sociaux, politiques ou économiques.

### **3- L'enseignement actuel du « Français Langue Etrangère » dans le monde et par la FEFU**

Il est estimé que le français est la langue la plus étudiée dans le monde après l'anglais. Dans les pays francophones, elle est enseignée dans les universités, écoles et associations. Et dans les autres pays elle est enseignée également dans les universités, mais aussi dans les lycées français à l'étranger, les écoles notamment bilingues ou spécialisées, les «Centres culturels français» à l'étranger, les «Alliances Françaises» et autres associations. Il n'existe pas de test unique comme le TOEF («Test Of English as a Foreign Language»), mais une variété de tests possibles utilisés pour mesurer les compétences linguistiques. Ce sont: le DILF («Diplôme Initial de Langue Française»), le DELF («Diplôme d'Etudes en Langue Française») et le DALF («Diplôme Approfondi de Langue Française»). Les «Alliances Françaises» et la «Chambre de Commerce de Paris» proposent leurs propres diplômes.

Enfin la FEFU (**Fédération Echanges France Ukraine**) a mis en place des formations au « Français Langue Etrangère » pour étudiants et professeurs ukrainiens en Ukraine par des formateurs français ou francophones volontaires. Depuis 1998, l'association « Echanges Lorraine Ukraine », se spécialise dans le soutien logistique du partenariat entre les Universités de Metz et de Tchernivtsi (Ukraine). Et depuis 2011, l'association « Echanges Bourgogne Champagne Ukraine » organise des formations dans des universités : en 2011 à Dniproptetrovsk, Rivne, Krivoï Rog, Kharkov, Kiev et Lviv, en 2012 à Dnipropetrovsk, Rivne, Krivoï Rog, Lviv, Odessa, Kherson et Mykolaïev. Pour les professeurs, elle organise une université d'été à Krasna (Région de Tchernivtsi, dans les Carpates).

Ses méthodes sont éclectiques, en ce sens que le formateur est invité à s'adapter au public visé, à ses objectifs et à ceux de la FEFU. Ces objectifs sont en effet variés : préparation à des séjours, stages professionnels ou études supérieures en France, projets professionnels en Ukraine, perfectionnement de professeurs de français ou d'autres matières, préparation d'échanges scolaires, intérêt culturel, tourisme, correspondance, etc. Quelques principes sont toutefois intangibles : le volontariat des apprenants comme des formateurs, le partenariat avec les universités d'accueil, et chaque fois que possible la technique de l'immersion.

#### **Bibliographie**

1. J.C. Beacco : « La méthode circulante et les méthodologies constituées » (Le français dans le monde, recherche et applications, janvier 1995).

2. V. Castellotti : « Méthodologie : que disent les enseignants » (Le français dans le monde, recherches et applications, janvier 1995) - D. Coste: « 1940 à nos jours : consolidation et ajustements (Le français dans le monde (recherches et applications, janvier 1998).

*Надійшла до друку 15.12.2012 р.*